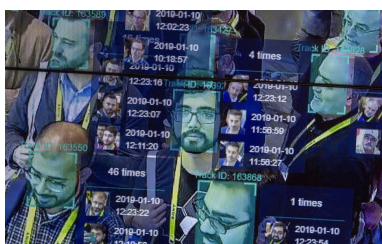


<https://ricochets.cc/Rappel-la-police-espionne-des-militant-e-s-et-ca-se-dechaîne-pour-les-JO-2024-7438.html>



# Rappel : la police espionne des militant-e-s, et ça se déchaîne pour les JO 2024

- Les Articles -



Publication date: jeudi 11 avril 2024

---

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

---

**Il ne s'agit pas d'être parano ou d'auto-limiter ses actions, mais d'être au courant des surveillances policières pour que chaque personne/groupe adapte ses méthodes de protection, de sécurité et d'anonymisation en fonction de son "type" d'engagement.**

Les JO du saccage sont un prétexte en or pour en rajouter des couches, multiplier les fichages, surveillances et contrôles/perquisitions/entraves préventifs.

Cet article rappelle quelques faits connus :

► [Qui espionne les militant-e-s à Grenoble ?](#)

Le média ici Grenoble vous propose un petit dossier sur les indics et l'espionnage des militant-e-s, à Grenoble comme ailleurs.

(...)

Fin 2022, les habitant-e-s des lieux autogérés les Lentillères et les Tanneries de Dijon ont découvert deux caméras d'espionnage dissimulées devant ces lieux militants. Du travail de pro, probablement réalisé en 2019. Une trouvaille qui rejoint la longue liste des micros et caméras de police découverts dans des lieux militants en Europe.

À Grenoble, si ce n'est déjà fait, il serait sans doute pertinent de rechercher méticuleusement la présence de caméras ou de micros aux abords (et l'intérieur) du 38 rue d'Alembert, du 102, du squat Ahwahnee, de la librairie Antigone, du Lokal autogéré, ou encore de l'Université autogérée du campus.

(...)

Suite aux incendies spectaculaires de 2022, les moyens discrets mais exceptionnels (filatures, écoutes, infiltrations, profilages...) déployés depuis plusieurs années à Grenoble par le Ministère de l'intérieur se sont probablement renforcés.

(...)

Pour le dire autrement, si vous militez à Grenoble, et si vos activités touchent de près ou de loin la contestation de la 5G ou des nanotechnologies, considérez que vous êtes sous surveillance numérique (conversations, internet, réseaux sociaux) et que des indics ou des profilers s'intéressent à vous.

(...)

- Voir aussi : - [Contre la criminalisation et la surveillance des militant-es politiques](#) - Ce texte a été lu par un-e membre de La Quadrature du Net le 5 avril 2024 lors du rassemblement devant le Tribunal judiciaire d'Aix-en-Provence, à l'occasion des deux nouvelles mises en examen dans l'affaire Lafarge.

## **JO 2024 : Concernant les mesures dites "exceptionnelles", ...qui ensuite perdurent :**

Où la notion de "terrorisme" devient de plus en plus extensive...

► [Au programme des JO : perquisitions administratives et assignations à résidence...](#)

A l'approche des prochains Jeux olympiques et paralympiques de cet été qui se dérouleront à Paris et sa banlieue, mais aussi à Lille, Marseille, Châteauroux ou en Polynésie (sans parler des lieux de résidence et d'entraînement des délégations étrangères), l'étau se resserre petit à petit contre toutes celles et ceux qui risquent de faire tâche dans le décor clinquant. On connaissait déjà les galériens expulsés des squats ou virés des hôtels sociaux pour les dégager de la capitale à l'approche des JO ; on connaissait déjà le déploiement spécial JO de la vidéosurveillance algorithmique (développé par les start-ups Wintics, ChapVision et Videtics) destinée à « identifier des situations anormales » dans la rue, ou encore la création de laissez-passer en mode attestation et QR code pour les riverains des sites et des cérémonies. Et voici que le pouvoir commence à dévoiler chichement les « mesures de sécurité

préventives » qu'il entend mettre en oeuvre contre ses différents ennemis de l'intérieur

(...)

Ensuite, il y a la centralisation de tout « signalement » reçu au sein d'une cellule ad hoc, le centre de renseignement olympique (CRO), regroupant les différents services de l'anti-terrorisme (de la DGSI aux renseignements territoriaux et ceux de la gendarmerie ou le SAT de la police judiciaire parisienne). Mais surtout, il y a les mesures dites préventives, nommées dans la novlangue bureaucratique « dispositif spécifique d'anticipation, de suivi et d'entrave ». Soit concrètement des perquisitions administratives et des assignations à résidence programmées en amont et pendant les Jeux olympiques.

(...)

C'est donc dans ce cadre législatif antiterroriste somme toute récent que les mesures de police conférées aux autorités administratives (soit le préfet) vont être déployées à l'occasion des JO. Si on en croit le visuel du ministère de l'Intérieur projeté le 5 mars au Sénat et reproduit ci-dessus, sont programmées d'une part des « visites domiciliaires », et d'autre part des MICAS (« mesures individuelles de contrôle administratif et de surveillance »). Elles sont quelque part à l'image des mesures qui avaient été prises sous état d'urgence à l'occasion de la COP21 sur le climat organisée à Paris en 2015, avec des interdictions de séjour en Île-de-France ou des assignations à résidence qui concernaient alors les individus fichés comme appartenant à la « mouvance contestataire radicale » (bien au-delà de la traditionnelle question « terroriste », donc).

(...)

elle a estimé qu'indépendamment du fameux risque de la commission d'un acte, le seul fait de promouvoir/soutenir/diffuser/faire l'apologie d'un acte qualifié de terroriste par les services était suffisant pour justifier une perquisition administrative. Soit le fait qu'un individu « soutient, diffuse, lorsque cette diffusion s'accompagne d'une manifestation d'adhésion à l'idéologie exprimée, ou adhère à des thèses incitant à la commission d'actes de terrorisme ou faisant l'apologie de tels actes ».

(...)

Pour conclure, on notera que le ministère de l'Intérieur a également fourni des détails supplémentaires depuis ses annonces du 5 mars devant la commission des lois du Sénat. C'est d'abord dans un journal d'extrême-droite, le JDD du dimanche 10 mars, que Gerald Darmanin a tenu à livrer quelques chiffres lors d'une interview : 20.000 personnes seraient ainsi actuellement suivies par les renseignements, « 5.000 peuvent passer à l'acte d'une manière ou d'une autre », dont « à peu près 800, qui sont la première cible à l'approche des Jeux » et font l'objet d'un suivi physique quotidien. **Et concernant tout ce qui est catalogué comme ultragauche par les services ? Selon Darmatruc, ces derniers « peuvent viser le capitalisme. Ce qui est aussi le cas de l'écologie radicale qui ne passera sans doute pas à l'acte physiquement, mais contre les biens », avant d'ajouter qu'il se concentre également sur les « possibilités de sabotage d'entreprises ou d'installations, les démonstrations de force, des invasions de terrains, les happenings ou des gens qui se colleraient les mains au sol au passage de la flamme. » Rien de neuf, en somme.**

(...)

Selon la presse (Huffington Post, 18/3), parmi les quatre menaces ciblées par ses sbires, il a par exemple mis en garde contre une « menace contestataire qui ne vise pas à tuer des personnes ou à les blesser, mais à faire des revendications. Et là c'est l'écologie radicale, parmi d'autres mouvements contestataires, qui évidemment est la première menace. Ils ont déjà fait un certain nombre de communiqués ou de messages sur les réseaux sociaux pour dire qu'ils vont essayer d'éteindre la flamme. On voit même sur Internet des tutoriels pour voir comment on l'éteint. » Mais en la matière, rien ne vaut peut-être le rapport des Renseignements territoriaux qui a fourni son contenu à un article policier paru dans l'hebdomadaire L'Express début février 2024, et que nous reproduisons ci-dessous à titre d'information.

(...)

La menace d'ultragauche est diffuse, mais suffisamment précise pour que Beauvau s'en inquiète. Le 22 janvier, le ministre de l'Intérieur a dévoilé le dispositif de sécurisation de la flamme olympique. Une « bulle de sécurité » composée de 100 personnels de police et de gendarmerie. Gérald Darmanin a indiqué craindre l'action d'un « ensemble de collectifs environnementalistes d'ultragauche », dont Saccage 2024, mais aussi Youth for Climate ou encore des militants des Soulèvements de la Terre feraient partie. Vigilance compréhensible. Le plus grand événement sportif au monde est une vitrine pour la France, mais aussi une formidable caisse de résonance. Pour des collectifs et des organisations rompues à la communication, l'occasion est trop belle pour la laisser filer.

(...)



Rappel : la police espionne des militant-e-s, et ça se déchaîne pour les JO 2024

## La qualification opportuniste de terrorisme

À la lumière des moyens anti-terroristes déployés ces derniers mois par l'État français contre les écologistes, voici une réflexion sur le sabotage, du capitalisme mortifère et la notion de terrorisme d'Andreas Malm, écrivain et militant anticapitaliste extraite de son livre « Comment saboter un pipeline » :

« Ceux qui sont prêts à les qualifier de terroristes refuseraient très certainement ce terme à des gens qui investissent dans les dispositifs émetteurs de CO2 ou qui en abusent, ce qui revient à recommander que des actes qui ne blessent aucun être vivant soient caractérisés comme terroristes tandis que des actes qui tuent des gens de façon certaine seraient absous. »

(post de Contre attaque)